



**Timothée Duverger**  
Enseignant à Sciences Po Bordeaux

# Quelle réalité de l'ESS en 2023 ?

Enseignant à Sciences Po Bordeaux et responsable de la chaire TerrESS et du Master « Économie sociale et solidaire et innovation sociale », Timothée Duverger fait le point, dans un livre passionnant, sur l'état de l'ESS dans notre pays et dans le monde.

**Union Sociale: Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire ce livre sur l'économie sociale et solidaire ?**

**Timothée Duverger:** Au regard des différentes crises sociales et écologiques que nous connaissons actuellement, l'économie sociale et solidaire apparaît comme une réponse de plus en plus crédible, mais pour atteindre l'objectif de la faire reconnaître, il convient déjà de mieux la faire connaître. Or, les outils le permettant sont encore assez rares. C'est la raison pour laquelle, j'ai jugé inté-

ressant de me lancer dans la réalisation de cet ouvrage dans une collection de référence, « Repères » chez La découverte, dont le but est de proposer une synthèse et des pistes de réflexion, à la disposition des étudiants, des chercheurs, mais aussi des acteurs de terrain.

**Union Sociale: À quand peut-on situer l'apparition de cette notion ?**

**Timothée Duverger:** La notion apparaît dans les années 1830, principalement au sein de deux pays: en France

et en Grande-Bretagne. En France, elle correspond au mouvement des artisans urbains, soucieux de coopérer pour préserver leur identité et leur métier. Un phénomène similaire peut être observé Outre-Manche, mais il concerne plutôt la classe ouvrière émergente, alors que nous sommes en pleine industrialisation du pays. Ces deux dynamiques présyndicales expriment une volonté de gagner en autonomie à partir de deux revendications. La première concerne le droit au travail. La seconde est le droit de vote. Il s'agit bien là d'une revendication

cation politique de participation qui trouvera un débouché dans la révolution de 1848.

### **Union Sociale: Comment cette économie a-t-elle évolué au fil de l'histoire ?**

**Timothée Duverger:** Depuis l'apparition de la notion en 1830, l'économie sociale n'a pas cessé de se développer. À partir de 1880, nous assistons à une phase d'institutionnalisation, passant par une reconnaissance juridique de ses organisations. C'est à cette époque qu'est votée la charte sur la mutualité (1898), la loi de 1901 sur les associations ou encore plusieurs lois spéciales sur les coopératives, comme en 1914 sur les Scop ou en 1917 sur les coopératives de consommation. Ce mouvement contribue dans le même temps à les encadrer et les contrôler. Il accompagne une structuration des mouvements avec, par exemple, la Fédération nationale de la Mutualité française en 1902 ou encore la Fédération nationale des coopératives de consommation en 1912.

Cette période consacre aussi un arrimage de l'économie sociale à l'action publique. Durant la Première Guerre mondiale par exemple, les coopératives de consommation ont été mobilisées pour participer à l'effort de guerre. De la même manière, les mutuelles ont grandement participé aux prémices de la protection sociale au travers des lois de 1928-1930, sur les assurances sociales. À partir des années 1960 et avec le retrait progressif de l'intervention de l'État dans le financement de l'économie française, les organisations issues de l'économie sociale, dispersées tout au long du siècle, se fédèrent. Sous l'impulsion de Michel Rocard en 1981, elles apparaissent comme une alternative aux nationalisations souhaitées par François Mitterrand et une concrétisation de l'utopie autogestionnaire des années 1968. Enfin, à partir des années 1980-1990, de nouvelles initiatives viennent répondre à la nouvelle question sociale, comme l'insertion

par l'activité économique ou les services de proximité. C'est ainsi que cette économie sociale, devient économie sociale et solidaire.

### **Union Sociale: Existe-t-il une définition de l'ESS aujourd'hui ?**

**Timothée Duverger:** Selon la définition posée par la loi de 2014, la catégorie d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un « mode d'entreprendre et de développement », regroupant un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, fondations ou sociétés commerciales dont les statuts les en rapprochent. Elles doivent poursuivre un objectif autre que la seule recherche de bénéfices, avoir une gouvernance démocratique et réinvestir la majorité de leurs bénéfices dans l'activité et constituer des réserves impartageables. Cette définition croise celle retenue en 2021 par la Commission européenne dans son plan d'action dédié. Elle fait également l'objet d'une reconnaissance internationale. Une résolution de l'ONU prévue pour avril, confirme en effet cette définition en intégrant dans l'ESS, les groupes d'entraide très nombreux, notamment en Afrique et en Amérique latine dans le secteur de l'économie informelle.

### **Union Sociale: Quelles sont les grandes familles composant l'ESS ?**

**Timothée Duverger:** Les associations constituent le gros des troupes des acteurs de l'ESS et parmi elles, les plus nombreuses interviennent le secteur social et médico-social. À elles seules, elles représentent 40 % des



© Françoise Stjepovic

**« Nous connaissons tous dans notre environnement proche, une association, une coopérative ou une mutuelle, mais le grand public a encore du mal à faire le lien entre tous les membres de cette grande famille de l'ESS. »**

emplois de l'ESS. Cette activité associative mobilise près de 13 millions de bénévoles et 1,8 million de salariés en France. Si l'on s'intéresse plutôt au poids économique, ce sont les coopératives de commerçants qui arrivent en tête, suivies par les coopératives agricoles, les coopératives bancaires, les associations de l'humanitaire, du social et de la santé et les mutuelles de santé et d'assurance.

### **Union Sociale: L'ESS est de plus en plus connue, mais a encore du mal à être parfaitement identifiée. Comment expliquer ce paradoxe ?**

**Timothée Duverger:** Nous connaissons tous dans notre environnement proche, une association, une coopérative ou une mutuelle, mais le grand public a encore du mal à faire le lien entre tous les membres de cette grande famille de l'ESS. Nous pouvons expliquer ce manque de visibilité par l'émiettement des acteurs qui interviennent dans des domaines très

### **Qui est-il ?**

**Timothée Duverger** est docteur en histoire, enseignant à Sciences Po Bordeaux où il dirige la chaire TerrESS, ainsi que le master « Économie sociale et solidaire et innovation sociale » (ESSIS) et l'exécutive master « Stratégies, territoires et projets innovants dans l'économie sociale et solidaire » (STPI-ESS). Chercheur associé au centre Émile-Durkheim, ses travaux portent sur les dynamiques d'institutionnalisation de l'ESS.



© Françoise Stjepovic

« *Ce que consacre l'État à l'ESS reste ridiculement bas comparativement aux 150 milliards qui ont été accordés ces dernières années en aides aux entreprises.* »

▷ différents. Il faut également noter la difficulté du champ dans son ensemble à porter un projet politique malgré les efforts récents d'ESS France. Enfin, le référentiel néolibéral des politiques publiques depuis des décennies fait que l'État ne soutient pas particulièrement l'ESS. Le budget du secrétariat d'État à l'ESS et à la Vie associative s'élève aujourd'hui à 20 millions d'euros quand le budget de l'État est de 350 milliards d'euros.

**Union Sociale: Le cadre juridique existant est-il suffisamment favorable pour permettre le développement des initiatives portées par les acteurs de l'ESS ?**

**Timothée Duverger:** Le cadre juridique dans lequel évoluent les

différents acteurs de l'ESS n'est plus remis en question depuis la loi cadre de 2014, d'autant que ce cadre a été confirmé sur le plan européen et international. Actuellement, le problème concerne avant tout le financement de toutes ces activités qui demeure faible et peu lisible. D'autre part, ce que consacre l'État à cette économie, qui, de par ses activités et ses règles de gouvernance, contribue grandement à l'intérêt général, reste ridiculement bas comparativement aux 150 milliards qui ont été accordés ces dernières années en aides aux entreprises. Il est cependant possible d'inverser cette tendance en donnant par exemple plus de moyens aux chambres régionales de l'ESS, afin qu'elles contribuent à développer cette économie dans les territoires, en accompagnant la création d'activité et les dynamiques de coopération. Il convient également de déterminer un chef de file à l'échelle territoriale pour coordonner les politiques locales. Les Régions en sont les candidates naturelles. Enfin, une réflexion mériterait d'être menée, pour intégrer à l'article 2 de la loi, la notion de « raison d'agir », conçue par ESS France pour faire reconnaître les spécificités de son engagement. Ceci en miroir de la « raison d'être » créée par la loi Pacte pour les entreprises conventionnelles.

**Union Sociale: L'économie de marché est au centre de bien des critiques. Dans ce cadre, l'ESS peut-elle constituer une alternative crédible dans les années à venir ?**

**Timothée Duverger:** L'ESS a peu de chances de remplacer le capitalisme à court terme. Elle doit néanmoins progresser dans certains secteurs d'activité, à commencer par ceux de la transition écologique. Il y a par ailleurs un continuum avec les entreprises conventionnelles, comme le montrent par exemple les fondations d'entreprise. Surtout, l'ESS pourrait fournir des outils – en particulier coopératifs – pour résoudre les problèmes de transmission d'entreprise que rencontrent beaucoup de TPE-PME. Enfin, il ne faut pas négliger ce qui se joue à l'échelle des territoires. La promotion, notamment de la notion de responsabilité territoriale des entreprises pour répondre aux besoins des populations, peut contribuer à favoriser les coopérations entre les entreprises conventionnelles, les acteurs de l'ESS et les acteurs publics.

Propos recueillis  
par Antoine Janbon

## Plaidoyer pour une économie à visage humain

Bénéficiant d'une reconnaissance croissante dans les mondes socio-économique, politique, institutionnel et académique, l'économie sociale et solidaire (ESS) s'impose, à l'heure de la réforme de l'entreprise et de la transition écologique, comme la « norme souhaitable de l'économie de demain ». Pourtant, le secteur demeure peu connu et peu soutenu comparativement à l'économie conventionnelle. En effet, l'ESS se distingue par son caractère insaisissable, malgré d'importants efforts de définition. Le secteur emporte l'adhésion comme elle suscite la perplexité. L'économie peut-elle être « sociale et solidaire » ? N'est-ce pas contradictoire ? Quelles formes prend-elle ? À quelles échelles agit-elle ? Comment se transforme-t-elle ? À quels défis et

pressions doit-elle répondre ? C'est à toutes ces questions que tente de répondre le chercheur Timothée Duverger dans son dernier ouvrage sobrement intitulé : « *L'économie sociale et solidaire* ». L'étudiant, le professionnel, le bénévole, l' élu ou le citoyen trouveront dans ce livre passionnant une synthèse interdisciplinaire des principaux travaux sur l'ESS, ainsi qu'une présentation de ses enjeux au cœur des mutations contemporaines. Un travail salutaire dans une société en plein questionnement et en quête de sens.

**Pour plus d'informations :**

*L'économie sociale et solidaire*, Timothée Duverger, éditions La découverte, mars 2023